

*Suite à la crise sanitaire du Covid-19, notre établissement a été contraint de suspendre son activité le 16/03/2020. Les dates de notre saison thermale ont donc été modifiées, et repoussées **du 20/07 au 12/12/2020**. Après les efforts entrepris pour l'application du référentiel sanitaire afin de vous accueillir en toute sécurité, nous anticipons donc la réouverture de nos Thermes du Parc et sa Résidence le 6 juillet 2020 !*

Aucune cure thermale dont le début était programmé avant le 6 juillet 2020 ne pourra être honorée. Vous pouvez d'ores et déjà demander le report de cette cure au moyen du présent formulaire.

Vos Nom et Prénom :

Votre adresse postale :

Votre adresse mail :

Votre téléphone :

Période de cure initialement demandée : du /2020 au /2020

Aviez-vous réservé un hébergement du Domaine Thermal ? OUI <> NON <>

Si OUI, lequel ?

1) Si vous souhaitez reporter votre cure en 2020 :

- **Nouvelle période demandée :** du /2020 au /2020
- Si possible, indiquez-nous un second choix : du /2020 au /2020

- Module dédié Maladie de Parkinson OUI <> NON <>
- Module anti Burn-out OUI <> NON <>
- Module sevrage des Anxiolytiques OUI <> NON <>
- Module dédié Endométriose OUI <> NON <>

2) Vous préférez reporter en 2021 ? OUI <> NON <>

Demandes particulières :

Les demandes de report seront traitées dans l'ordre auquel nous les recevons et en fonction des disponibilités. Aussitôt que votre demande aura été traitée, nous vous enverrons une confirmation.

*Une permanence téléphonique restreinte au **05.61.02.20.20** est assurée les lundi, mercredi et vendredi de **9h à 13h** pour les demandes urgentes, non traitées par mail.*

Veillez communiquer avec nous par mail à contact@thermes-ussat.fr ou via notre site www.thermes-ussat.fr.

Date et Signature :